

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 1^{er} FEVRIER 2019

Présents : J GUERRE – P MANGEOLLE – M PETITJEAN – L DEMANGE – D CANET – MP CANET – G GILET – D FERRY – V THIRIET – J CLAUDON – V MORGANTI – S BOURSIER – O SAUNIER – S CLAUDON – T LEMONIER – G GRUNENWALD – G FORMET – L VALETTE – G GREGORI – K GEORGES – F DA SILVA

Excusés : S DELOY — M ALAVOINE – D MARQUAIRE – F PARMENTIER – JM PHELISSE

Objectifs de cette réunion

- ↳ Démission Jean Michel Barbier
- ↳ Évolution nombre licenciés
- ↳ Séminaire des dirigeants à Troyes
- ↳ AG FFBB Vittel 2019

Luc Valette ouvre cette réunion du Comité Directeur en présentant ses meilleurs vœux pour 2019 aux membres du Comité Directeurs ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du basket vosgiens : santé, bonheur et réussite dans les projets ... sur le plan basket et sur le plan personnel.

Cette nouvelle année est marquée par des décès qui touchent la famille basket : une minute de silence est respectée en mémoire d'André Ternard ancien président de la ligue et en mémoire de Bénédicte Peyen épouse de Michel Peyen dirigeant de l'EBRT et ancien président du BC Remiremont.

Démission de Jean-Michel Barbier

- ↳ Jean-Michel Barbier a fait parvenir une lettre de démission du Comité Directeur.

Le président regrette la démission de Jean-Michel Barbier, un courrier lui a été adressé pour le remercier de son investissement au sein du Comité Directeur.

Evolution du nombre de licenciés

- ↳ Le Comité des Vosges compte 1 981 licenciés à ce jour soit 159 de moins (- 7,4%) que la saison précédente à la même date ; la moyenne de la ligue Grand Est étant de -3,3% et la moyenne nationale de -1,7%.

Gaëtan Formet présente une étude (voir annexe 1) comparant la baisse des licenciés du CD 88 à l'évolution démographique du département et à l'évolution des licenciés des autres sports dans le département.

Sur proposition du bureau, le Comité Directeur donne son accord pour que le Comité des Vosges engage une démarche DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement), démarche d'accompagnement gratuit financé par l'Etat, l'Europe et la Caisse des Dépôts. Cette démarche devra concerner le CD88 et les clubs (à minima les clubs employeurs)

Séminaire FFBB de dirigeants à Troyes

- ↳ Un séminaire des présidents, secrétaires généraux et trésoriers des comités départementaux et ligues régionales a eu lieu à Troyes le 24 Novembre. Le Comité des Vosges était représenté par Luc Valette et Gilles Grégori.
A l'occasion de ce séminaire, Jean-Pierre Siutat a renforcé son message sur l'importance du déploiement du projet FFBB 2024 et du club 3.0

Ce séminaire conforte le bien fondé de la mise en place de la nouvelle organisation du Comité des Vosges en pôles

Les clubs doivent se préparer à l'avancement de la digitalisation de la FFBB. La saison prochaine la licence sera totalement dématérialisée et e-marque V2 sera déployé pour l'ensemble des championnats. Le pôle formation accompagnera les clubs dans ces évolutions

AG FFBB Vittel 2019

- ↳ Quelques nouvelles concernant l'organisation de l'AG fédérale de Vittel :
- Le Comité d'organisation est en place
 - Le calendrier des réunions du comité d'organisation est défini
 - Les demandes de subvention ont été adressées à la région et au département
 - Nadine Paris en charge de l'organisation de l'AG à la FFBB viendra à Vittel en Mars pour évaluer les conditions d'organisation

Secrétariat Général

Mise à jour à jour procédure intempérie :

- Autoriser les clubs à ne pas se déplacer si le département ou la localité est déclarée en vigilance orange par Météo France. Si cette vigilance n'est pas décrétée, les clubs pourront adresser au Comité des photos sur l'état de la route et l'impossibilité de se déplacer.
- Prévenir, en dehors de heures d'ouverture du Comité, la Commission Sportive.

Point sur les notes fédérales

11/01/2019	3X3 OPEN START	Dossier homologation simplifiée
25/01/2019	PDT	Dépôt Plan de développement Territorial eFFBB
25/01/2019	RH	Contacts des représentants collectivité locales

POLE COMPETITION

- *Point sur les répartitions :*
 - D FERRY -> ça ne se passe pas si mal que ça. Attention de bien préciser les horaires de match sinon il n'est pas possible désigner (voir avec la Commission sportive). La D2 n'est pas toujours couverte sauf s'il y a des matchs le vendredi ou le dimanche

Le CD88 fournit des arbitres à la Ligue. Le répartiteur régional envoie un tableau avec ses arbitres ligue. Charge au répartiteur 88 de compléter avec des arbitres départementaux. Cela permet de couvrir plus de rencontres et aux arbitres départementaux de s'améliorer. Cela participe également à la formation continue

Les arbitres ne peuvent plus siffler que 2 rencontres par journée. Cette consigne va s'appliquer également en département

Un arbitre jeune peut arbitrer au-dessus de sa catégorie s'il est accompagné d'un arbitre majeur

Un arbitre club peut, sur décision du club, arbitrer avec un arbitre référencé si celui-ci est désigné tout seul

- *Report de matchs :* à examiner en séminaires des dirigeants en début de saison sur la possibilité de reporter une rencontre après la date fixée, même pour insuffisance d'effectifs, salle indisponible... Le débat est ouvert. Chacun doit réfléchir sur ce point et venir avec les avantages/inconvénients à la prochaine réunion. Puis, les Présidents de clubs seront questionnés sur ce sujet et une décision sera prise en fonction pour la prochaine saison
- *Point sur les compétitions* (championnat et coupe des Vosges)
Problème d'ordinateur sur une rencontre et Emarque n'est pas en sauvegarde sur clé USB. Les 2 clubs attestent du résultat. Il est rappelé aux clubs de bien faire la sauvegarde sur une clé USB

Attention aux feuilles. Les OTM doivent inscrire leur numéro de licence et le club d'appartenance. A partir de mars, une amende sera notifiée aux clubs

Ajouter un joueur est légal tant que le match n'a pas débuté. Si le coach a déjà signé, il faut retirer la signature des coaches, entrer le joueur et faire à nouveau signer les coaches.

- *Point sur les licenciés Loisirs*
Il en est de la responsabilité du Président si des joueurs non licenciés participent à des rencontres
 - *Divers*
Mettre à jour les règlements sportifs et coupe des Vosges
Débat pour la prochaine réunion : Réflexion sur les listes personnalisées évoluant en 2 poules différentes. Est-il nécessaire de revoir notre position ?
 - *Salles et terrains* : Pas de PV de sécurité de Thaon et Corcieux. A demander en urgence. Voir pour l'homologation du CPO de Vittel suite à travaux et du Gymnase Ferry à Vittel
 - *Commission sportive*
Les phases retour ont débuté
Rappel aux clubs de
 - bien indiquer les délégués de clubs
 - d'adresser rapidement les emarque
 Rappel aux arbitres qu'un joueur ne peut jouer si la licence n'est pas présentée et qu'il n'a pas de pièce d'identité. Attention également de bien cocher la case « licence non présentée »
- 4 joueurs à 2 Fautes Techniques et 27 Fautes Techniques en tout
- *Coupe des Vosges* : prochain tour le 9 février

POLE FORMATION

E-marque V2 actuellement en championnat de France, devrait être généralisée à la rentrée.
K. Georges et O. Saunier se formeront via e learning et seront chargées des formations qui seront dispensées par secteur avant la fin de la saison.

Formation des arbitres :

Deux formations sont prévues, le 3 mars à Mirecourt et le 17 mars lieu à déterminer.
Les thèmes abordés : la faute personnelle et anti-sportive et la zone de responsabilité.
Formateurs : D. Ferry, N. Harbab et F. Da Silva
Une réflexion est engagée sur la valorisation de la formation des arbitres

Arbitre départemental

Examen prévu le 28 avril 2019.
Formation : les 23-24 février et le 7 avril à Thaon.
Ouvert à tous y compris les écoles d'arbitrage.

POLE DEVELOPPEMENT

Mini-basket- :

La première édition du tournoi des rois, réservé à la catégorie U 9, qui s'est déroulée le 12 janvier à Golbey a rassemblé 107 filles et garçons venus de 13 clubs. Une quinzaine de jeunes ont arbitré la soixantaine de matchs programmés durant cette matinée.

A l'issue des rencontres, chaque participant c'est vu remettre une médaille aux couleurs du tournoi et un gouter. Une matinée appréciée par tous : parents, accompagnateurs et enfants.

Les calendriers des secondes phases pour les rencontres U 11 ont été envoyés aux clubs.

OBE – Scolaire :

A l'occasion de l'AG fédérale à Vittel, des cycles basket et rassemblements avec les écoles de la circonscription de Vittel vont être proposés en octobre 2019 en collaboration avec l'USEP et l'inspection de l'éducation nationale des Vosges.

Nous allons aussi prendre contact avec l'UNSS pour proposer, toujours dans le cadre de l'AG fédérale, un tournoi 3C3 pour collégiens et voir aussi lycéens

Centre Génération Basket :

L'Entente Basket Remiremont Le Thillot avec l'aide du comité et notamment de Gaëtan, va proposer un stage sur la ville de Remiremont en avril et en août 2019. Les autres clubs désireux de proposer un centre génération basket et d'ainsi profiter des avantages et aides fédérales et départementales (dotation, communication, conseils ...) peuvent prendre contact avec Gaëtan et aussi consulter le site de la FFBB (jouer / hors club / Les Centres Génération Basket).

3C3 :

Une réunion avec les clubs désirant organiser un tournoi Open Star aura lieu en mars. Le comité pourra ainsi servir entre autres de relais d'informations pour celles et ceux désirant participer à des tournois dans les Vosges.

Challenge benjamin-es-

Le challenge se déroulera dimanche 3 février à Thaon

Luc VALETTE



Gilles GREGORI

